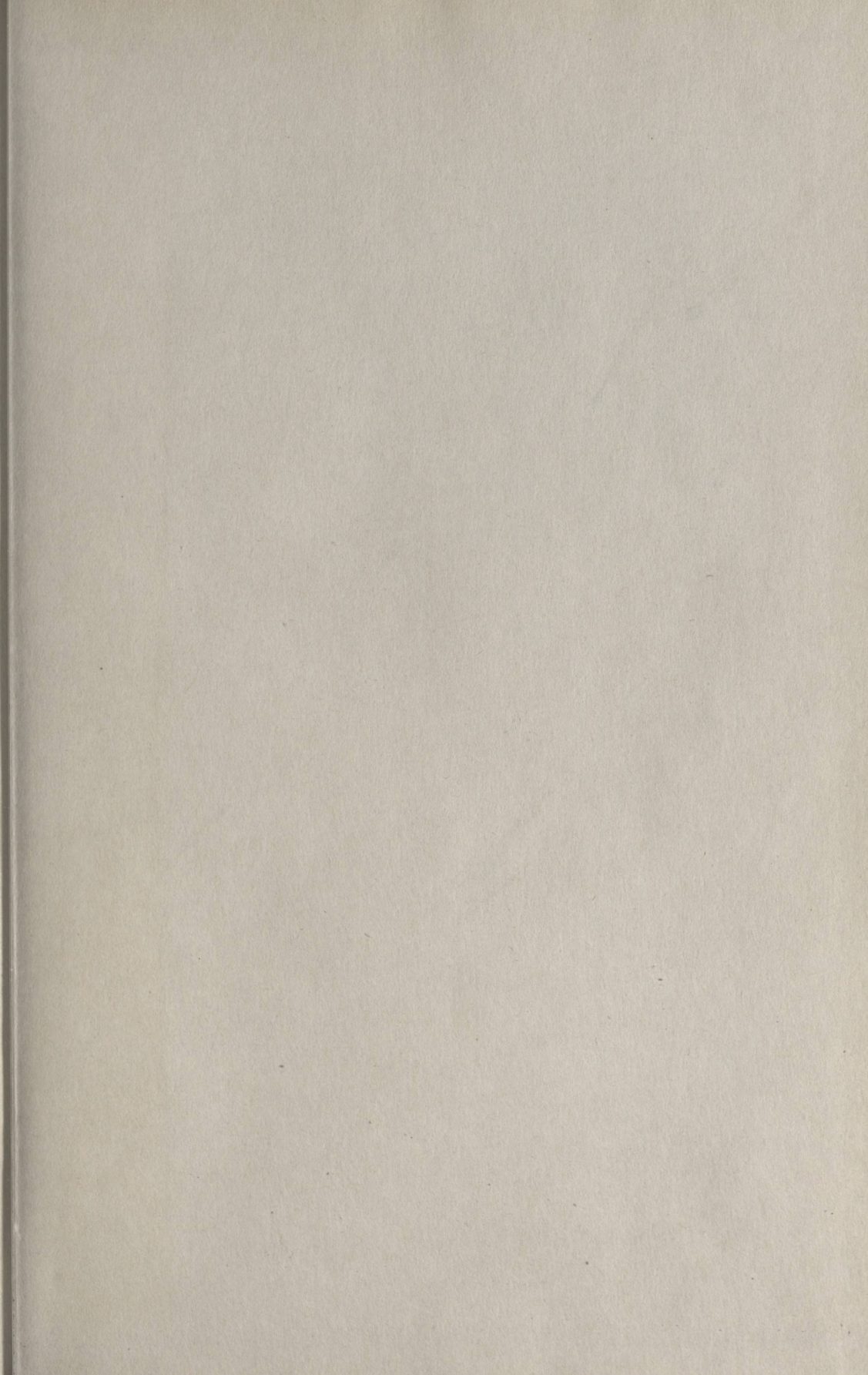
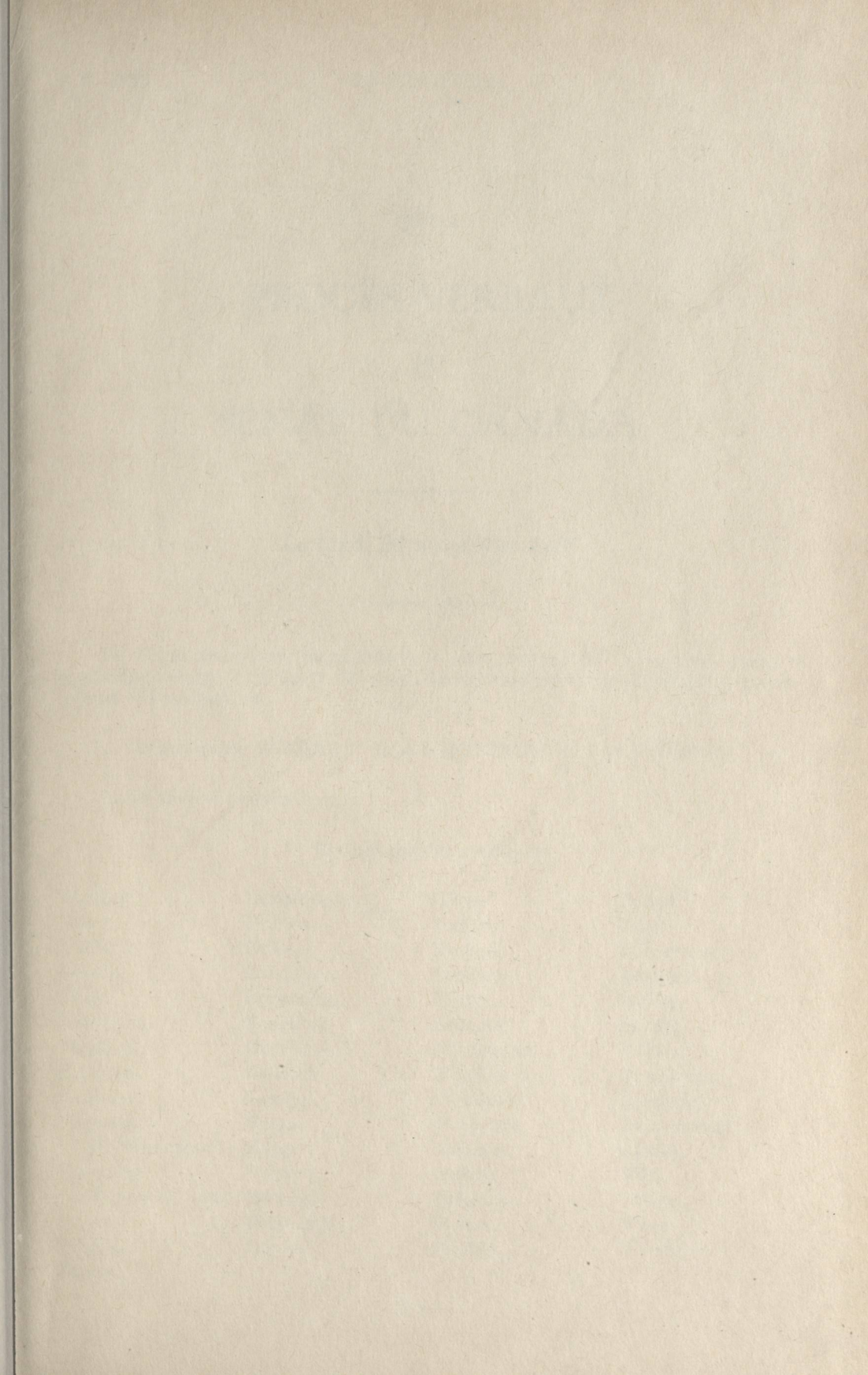


J CANADA. PARLEMENT. SENAT.
103
H43 Procès-verbaux.
1956
(2e)





N° 1

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

 Le lundi 26 novembre 1956

Le Sénat se réunit aujourd'hui, à onze heures de la matinée pour la quatrième session (spéciale) du vingt-deuxième Parlement du Canada, convoqué par Proclamation.

L'honorable WISHART McLEA ROBERTSON, C.P., Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

| | | | |
|-----------------|--------------|------------|---------------|
| Aseltine, | Dessureault, | Isnor, | Power, |
| Baird, | Dupuis, | Jodoin, | Pratt, |
| Barbour, | Euler, | Kinley, | Robertson, |
| Bishop, | Farquhar, | Lambert, | Roebuck, |
| Blais, | Fergusson, | Léger, | Savoie, |
| Bouchard, | Fournier, | Leonard, | Smith, |
| Bouffard, | Gershaw, | Macdonald, | Taylor, |
| Bradette, | Golding, | MacKinnon, | Tremblay, |
| Comeau, | Gouin, | McDonald, | Turgeon, |
| Connolly | Grant, | McGrand, | Vaillancourt, |
| (Halifax-Nord), | Haig, | McKeen, | Veniot, |
| Connolly | Hayden, | Molson, | Wall, |
| (Ottawa-Ouest), | Howard, | Paterson, | Wilson, |
| Crerar, | Hugessen, | Petten, | Wood, |
| Daigle, | Inman, | Pouliot, | Woodrow. |
| Davies, | | | |

PRIÈRES.

L'honorable Président informe le Sénat qu'il a reçu une communication du Secrétaire du Gouverneur général.

Ladite communication est alors lue par l'honorable Président, comme suit:—

RÉSIDENCE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL
Ottawa

Le 20 novembre 1956.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que Son Excellence le Gouverneur Général arrivera à l'entrée principale de l'Hôtel du Parlement à deux heures et demie de l'après-midi, le lundi 26 novembre, et que, lorsqu'on aura avisé Son Excellence que tout est prêt, il se rendra à la Chambre du Sénat pour ouvrir la session du vingt-deuxième Parlement du Canada convoqué spécialement pour cette date.

Veillez agréer, Monsieur l'Orateur, l'assurance de ma haute considération.

Secrétaire du Gouverneur Général,
LIONEL MASSEY.

L'Honorable

L'Orateur du Sénat,
Ottawa.

Ordonné: Que ladite communication soit déposée sur la Table.

Le Sénat s'ajourne à loisir pour se réunir, au son de la cloche, à deux heures et quart de cet après-midi.

Le Sénat reprend sa séance.

2.15 p.m.

Le Sénat s'ajourne à loisir.

Quelque temps après, Son Excellence le Gouverneur général étant venu et ayant pris place au Trône,

L'honorable Président ordonne au Gentilhomme huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des Communes et d'informer cette Chambre que—

“C'est le plaisir de Son Excellence le Gouverneur général que les Communes se rendent immédiatement auprès de lui dans la salle du Sénat.”

La Chambre des Communes étant venue,

Il plaît alors à Son Excellence le Gouverneur général d'ouvrir la session par le gracieux discours suivant aux deux Chambres:

Honorables membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes,

Vous avez été convoqués maintenant, en raison de la grave situation internationale résultant des hostilités au Moyen-Orient et des événements de Hongrie.

Membres de la Chambre des communes,

Vous serez invités à pourvoir expressément à ce que les crédits affectés à la défense nationale dans la loi des subsides numéro 6, 1956, servent aux fins de la participation du Canada à la Force internationale d'urgence des Nations Unies pour le Moyen-Orient, en conformité des obligations que nous avons assumées envers l'Organisation des Nations Unies aux termes de la Charte. Vous serez invités également à autoriser la prestation de secours aux victimes des événements tragiques survenus récemment en Hongrie.

Honorables membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes,

Puisse la divine Providence continuer à protéger notre nation et à guider le Parlement du Canada dans toutes ses délibérations.

Les Communes se retirent.

Il plaît à Son Excellence le Gouverneur général de se retirer.

Le Sénat reprend sa séance.

L'honorable sénateur Hugessen, pour l'honorable sénateur Macdonald, C.P., présente au Sénat un Bill, intitulé: "Loi concernant les chemins de fer".

Ledit bill est lu la première fois.

L'honorable Président informe le Sénat qu'il a en main une copie du discours de Son Excellence le Gouverneur général.

L'honorable Président en donne alors lecture.

Avec la permission du Sénat, et—

Sur motion de l'honorable sénateur Hugessen, pour l'honorable sénateur Macdonald, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Euler, C.P., il est—

Ordonné: Que le discours de Son Excellence le Gouverneur général soit pris en considération demain.

A la suggestion de l'honorable sénateur Hugessen—

Les sénateurs se lèvent pour une minute de prières en témoignage de sympathie pour ces braves Hongrois qui sont morts au cours des dernières semaines dans leur combat pour la liberté de leur pays contre une tyrannie fourbe et brutale.

Avec la permission du Sénat, et—

Sur motion de l'honorable sénateur Hugessen, pour l'honorable sénateur Macdonald, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Euler, C.P., il est—

Ordonné: Que tous les sénateurs présents pendant cette session forment un Comité pour prendre en considération les us et coutumes du Sénat et les privilèges du Parlement, et qu'il soit permis audit Comité de s'assembler dans la Chambre du Sénat, selon qu'il le jugera nécessaire.

Avec la permission du Sénat, et—

Sur motion de l'honorable sénateur Hugessen, pour l'honorable sénateur Macdonald, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Euler, C.P., il est—

Ordonné: Qu'un Comité spécial du Sénat soit nommé aux fins d'étudier les mesures législatives ou autres affaires qui peuvent lui être référées, et que ledit Comité se compose des honorables sénateurs: Aseltine, Baird, Beaubien, Bouffard, Burchill, Campbell, Connolly (*Ottawa-Ouest*), Crerar, Croll, Davies, Dessureault, Euler, Farris, Gershaw, Golding, Gouin, Haig, Hardy, Hawkins, Hayden, Horner, Howden, Howden, Hugessen, Isnor, Kinley, Lambert, Leonard, Macdonald, MacKinnon, McDonald, McGuire, McIntyre, McKeen, McLean, Paterson, Pouliot, Power, Pratt, Quinn, Reid, Roebuck, Taylor, Turgeon, Vaillancourt, Vien, Wilson, Wood et Woodrow.

Après débat, et—

Étant posée la question sur ladite motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Hommages sont rendus à la mémoire des honorables sénateurs John Thomas Hackett, décédé le 15 septembre 1956; Joseph Adélarde Godbout, décédé le 18 septembre 1956; John James Stevenson, décédé le 21 septembre 1956; George Henry Ross, décédé le 26 septembre 1956; et Frederick William Pirie, décédé le 3 octobre 1956.

Le Sénat s'ajourne.

AFFAIRES DE ROUTINE

Le mardi 27 novembre 1956.

Présentation des requêtes. Lectures des requêtes. Rapports des comités. Avis de questions, d'interpellations et de motions.

MOTION

Pour le mardi 27 novembre 1956.

Par l'honorable sénateur Macdonald, C.P.:

26 novembre,—Que durant la présente session spéciale du Parlement, les Règles 23, 24 et 63 soient suspendues dans la mesure où elles concernent les Bills d'intérêt public.

ORDRE DU JOUR

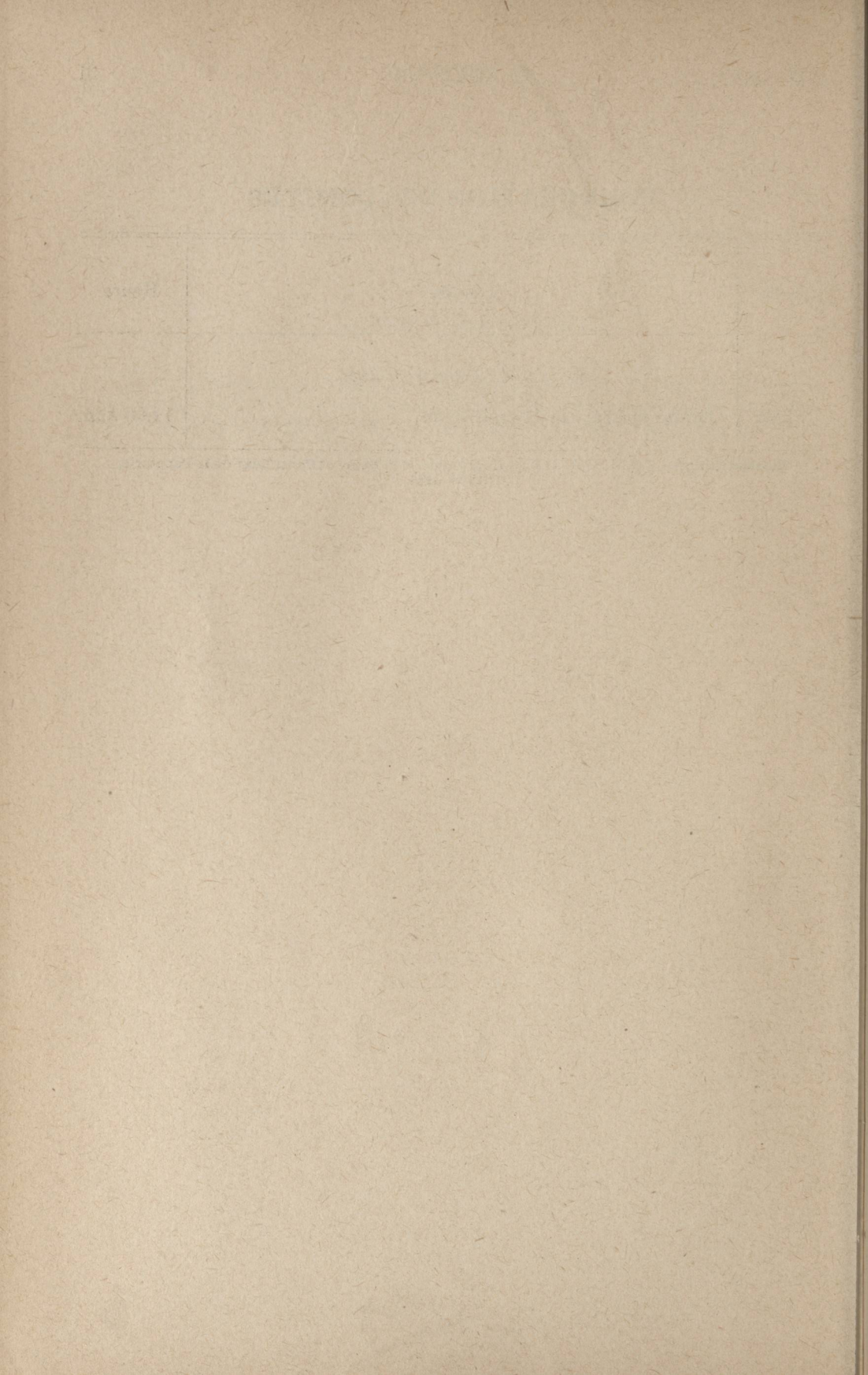
Le mardi 27 novembre 1956.

26 novembre.—Considération du discours du Trône de Son Excellence le Gouverneur général à l'ouverture de la quatrième session (spéciale) du vingt-deuxième Parlement du Canada.—(L'honorable sénateur Macdonald, C.P.)

CONVOCATION DES COMITÉS

| Salle | Comité | Heure |
|-------|--|------------|
| | <i>Le mardi 27 novembre 1956</i> | |
| 262 | Comité spécial sur la législation..... | 11.00 a.m. |

EDMOND CLOUTIER, C.M.G., O.A., D.S.P., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie,
Ottawa, 1956.



N° 2

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

 Le mardi 27 novembre 1956

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable WISHART McLEA ROBERTSON, C.P., Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

| | | | |
|-----------------|------------|------------|---------------|
| Aseltine, | Euler, | Isnor, | Power, |
| Baird, | Farquhar, | Jodoin, | Pratt, |
| Barbour, | Fergusson, | Kinley, | Robertson, |
| Blais, | Fournier, | Lambert, | Roebuck, |
| Bouchard, | Gershaw, | Léger, | Savoie, |
| Bradette, | Golding, | Leonard, | Smith, |
| Burchill, | Gouin, | Macdonald, | Taylor, |
| Comeau, | Grant, | MacKinnon, | Tremblay, |
| Connolly | Haig, | Marcotte, | Turgeon, |
| (Halifax-Nord), | Hardy, | McDonald, | Vaillancourt, |
| Connolly | Hayden, | McGrand, | Veniot, |
| (Ottawa-Ouest), | Horner, | McKeen, | Vien, |
| Crerar, | Howard, | Molson, | Wall, |
| Daigle, | Howden, | Paterson, | Wilson, |
| Davies, | Hugessen, | Petten, | Wood, |
| Dessureault, | Inman, | Pouliot, | Woodrow. |
| Dupuis, | | | |

PRIÈRES.

L'honorable sénateur Hugessen, du Comité spécial nommé aux fins d'étudier les mesures législatives ou autres affaires qui peuvent lui être référées, présente le premier rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier, comme suit:—

Le MARDI 27 novembre 1956.

Le Comité spécial nommé aux fins d'étudier les mesures législatives ou autres affaires qui peuvent lui être référées, présente son premier rapport, comme suit:—

Votre Comité recommande que son quorum soit réduit à (9) membres.

Le tout respectueusement soumis.

A. K. HUGESSEN,
Président suppléant.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Hugessen propose, appuyé par l'honorable sénateur Euler, C.P.,—

Que ledit rapport soit adopté.

Étant posée la question sur ladite motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Macdonald, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Hugessen,—

Que durant la présente session spéciale du Parlement, les Règles 23, 24 et 63 soient suspendues dans la mesure où elles concernent les Bills d'intérêt public.

Étant posée la question sur ladite motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Wall propose, appuyé par l'honorable sénateur Fournier—

Que l'Adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général du Canada, afin de lui offrir les humbles remerciements de cette Chambre pour le gracieux discours qu'il a plu à Son Excellence de prononcer devant les deux Chambres du Parlement, savoir:

A Son Excellence le très honorable Vincent Massey, membre de l'Ordre des Compagnons d'honneur, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

Qu'il Plaise à Votre Excellence:

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblés en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Après débat, il est—

Ordonné: Que plus ample débat sur ladite motion soit différé à demain.

Le Sénat s'ajourne.

AFFAIRES DE ROUTINE

Le mercredi 28 novembre 1956.

Présentation des requêtes. Lectures des requêtes. Rapports des comités. Avis de questions, d'interpellations et de motions.

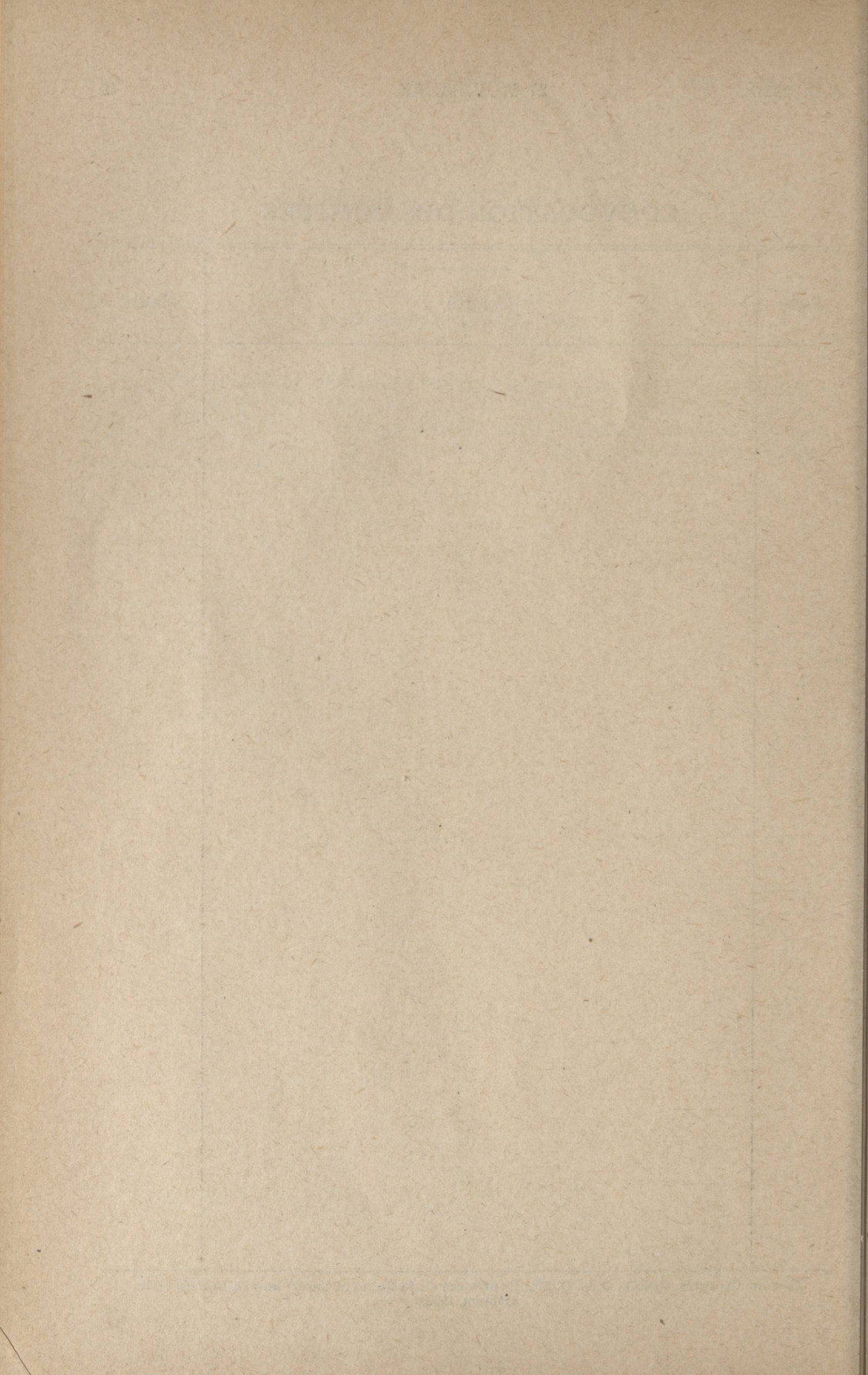
ORDRE DU JOUR

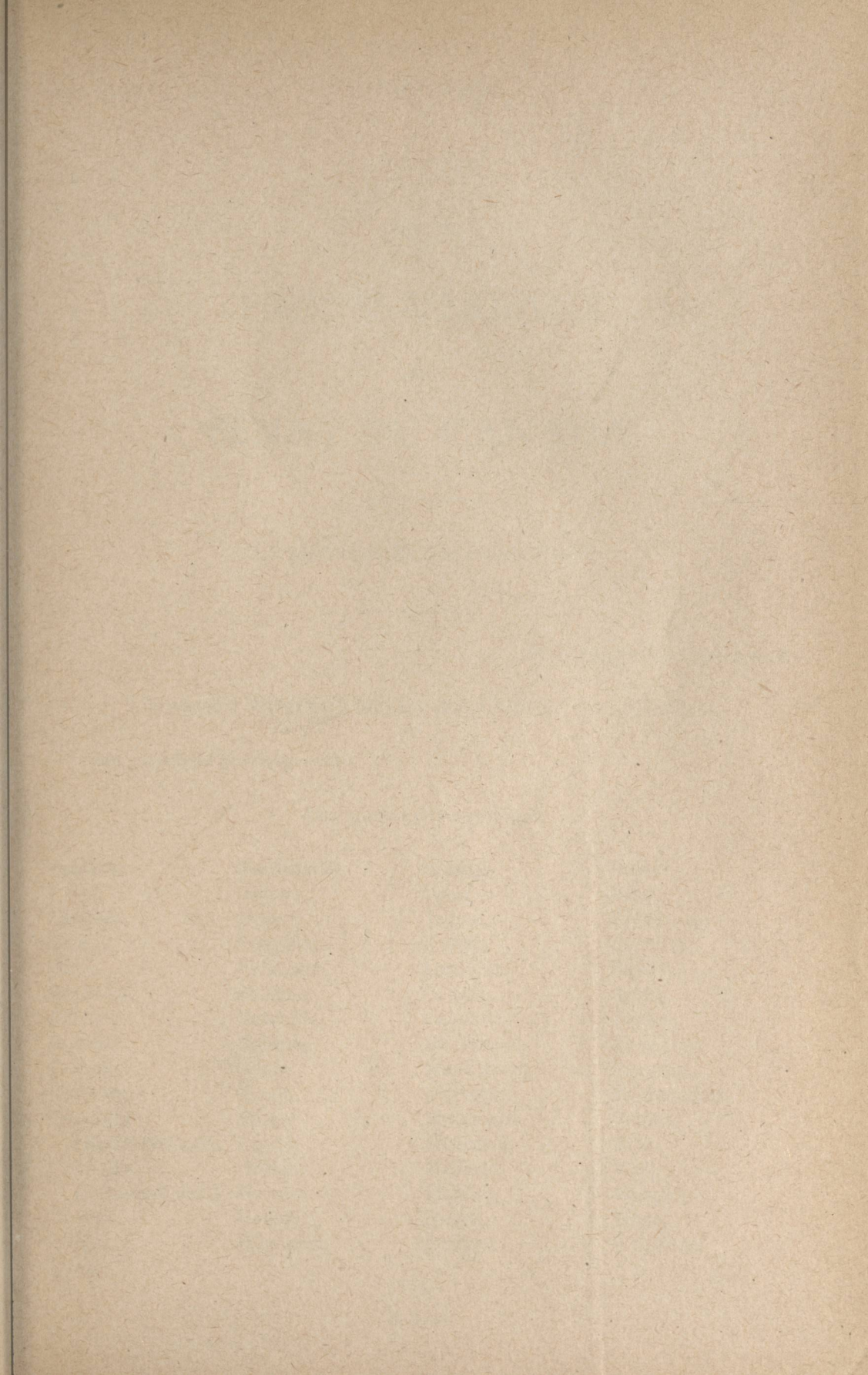
Le mercredi 28 novembre 1956.

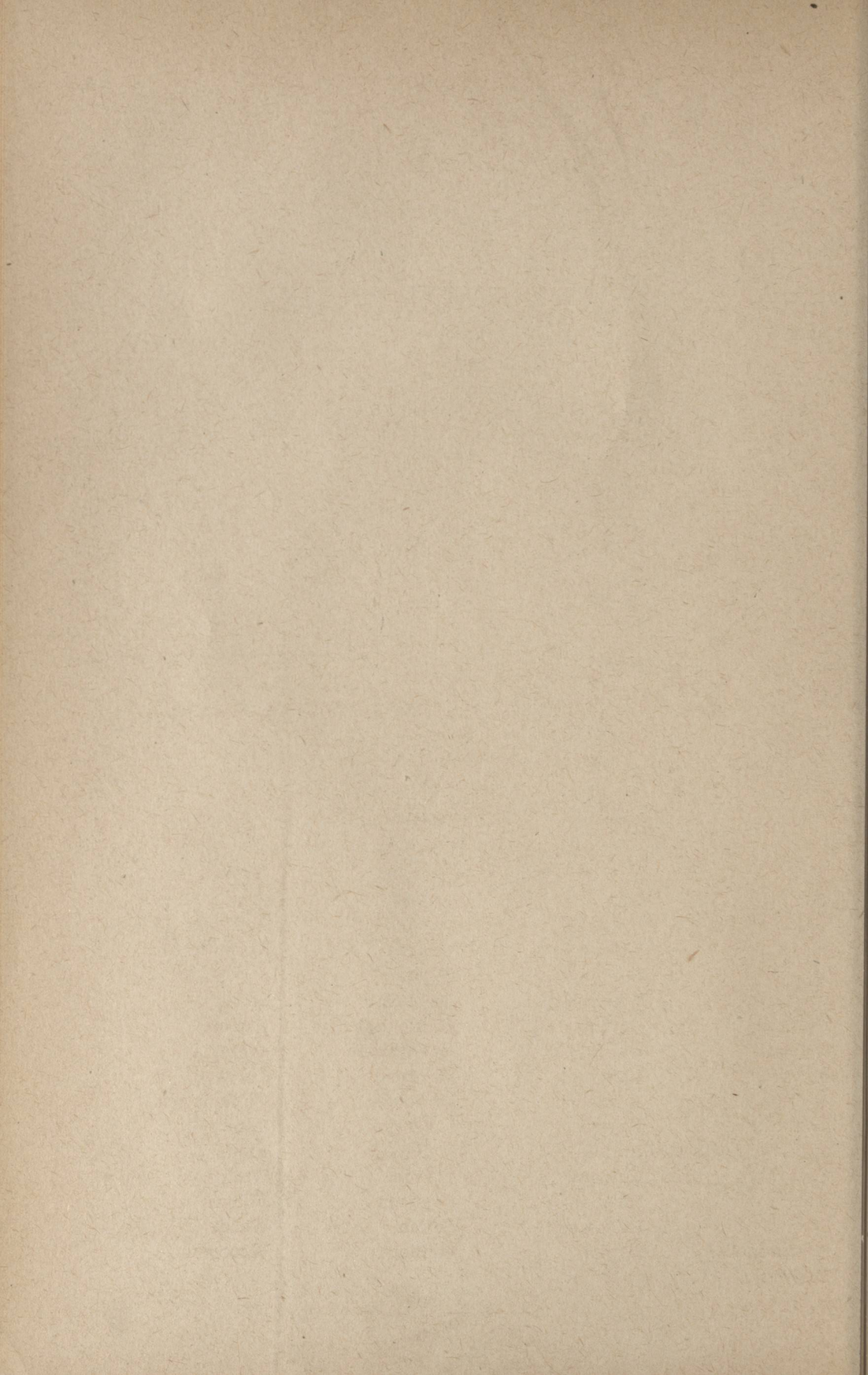
27 novembre,—Reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Wall, appuyé par l'honorable sénateur Fournier, qu'une Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour le gracieux discours qu'il a plu à Son Excellence de prononcer devant les deux Chambres du Parlement.—(L'honorable sénateur Haig.)

CONVOCATION DES COMITÉS

| Salle | Comité | Heure |
|-------|--------|-------|
| | | |







N° 3

PROCÈS-VERBAUX
DU
SÉNAT DU CANADA

Le mercredi 28 novembre 1956

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable WISHART McLEA ROBERTSON, C.P., Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

| | | | |
|-----------------|--------------|------------|---------------|
| Aseltine, | Dessureault, | Inman, | Power, |
| Baird, | Dupuis, | Isnor, | Pratt, |
| Barbour, | Euler, | Jodoin, | Robertson, |
| Bishop, | Farquhar, | Kinley, | Roebuck, |
| Blais, | Fergusson, | Lambert, | Savoie, |
| Bouffard, | Fournier, | Léger, | Smith, |
| Bradette, | Gershaw, | Leonard, | Taylor, |
| Burchill, | Golding, | Macdonald, | Tremblay, |
| Campbell, | Gouin, | MacKinnon, | Turgeon, |
| Comeau, | Grant, | Marcotte, | Vaillancourt, |
| Connolly | Haig, | McDonald, | Veniot, |
| (Halifax-Nord), | Hardy, | McGrand, | Vien, |
| Connolly | Horner, | McKeen, | Wall, |
| (Ottawa-Ouest), | Howard, | Molson, | Wilson, |
| Crerar, | Howden, | Petten, | Wood, |
| Daigle, | Hugessen, | Pouliot, | Woodrow. |
| Davies, | | | |

PRIÈRES.

L'honorable sénateur Macdonald, C.P., dépose sur la Table:—

Exemplaires de l'arrêté ministériel C.P., 1956-1712, datés le 20 novembre 1956, concernant la participation du Canada à la force d'urgence des Nations Unies pour le Moyen-Orient. (Textes anglais et français.)

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur le discours que Son Excellence le Gouverneur général a prononcé du Trône lors de l'ouverture de la présente session du Parlement, ainsi que sur la motion de l'honorable sénateur Wall, appuyé par l'honorable sénateur Fournier, demandant—

Que l'Adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général du Canada, afin de lui offrir les humbles remerciements de cette Chambre pour le gracieux discours qu'il a plu à Son Excellence de prononcer devant les deux Chambres du Parlement, savoir:

A Son Excellence le très honorable Vincent Massey, membre de l'Ordre des Compagnons d'honneur, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

Qu'il Plaise à Votre Excellence:

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblés en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Après débat, il est—

Ordonné: Que plus ample débat sur ladite motion soit ajourné à demain.

Le Sénat s'ajourne.

AFFAIRES DE ROUTINE

Le jeudi 29 novembre 1956.

Présentation des requêtes. Lectures des requêtes. Rapports des comités. Avis de questions, d'interpellations et de motions.

MOTION

Pour le jeudi 29 novembre 1956.

Par l'honorable sénateur Macdonald, C.P.:

28 novembre—Que si, au cours de la présente session, la nécessité se produit, durant un ajournement du Sénat, et que l'honorable Président soit d'avis de réunir le Sénat avant la date fixée dans la motion qui détermine cet ajournement, l'honorable Président soit autorisé à appeler les honorables sénateurs, à leurs adresses déposées chez le Greffier du Sénat, à se réunir à une date antérieure à celle que la motion d'ajournement avait fixée; et le défaut de réception, par un ou plusieurs sénateurs, de l'appel de l'honorable Président, ne rendra pas cette notification insuffisante ou invalide.

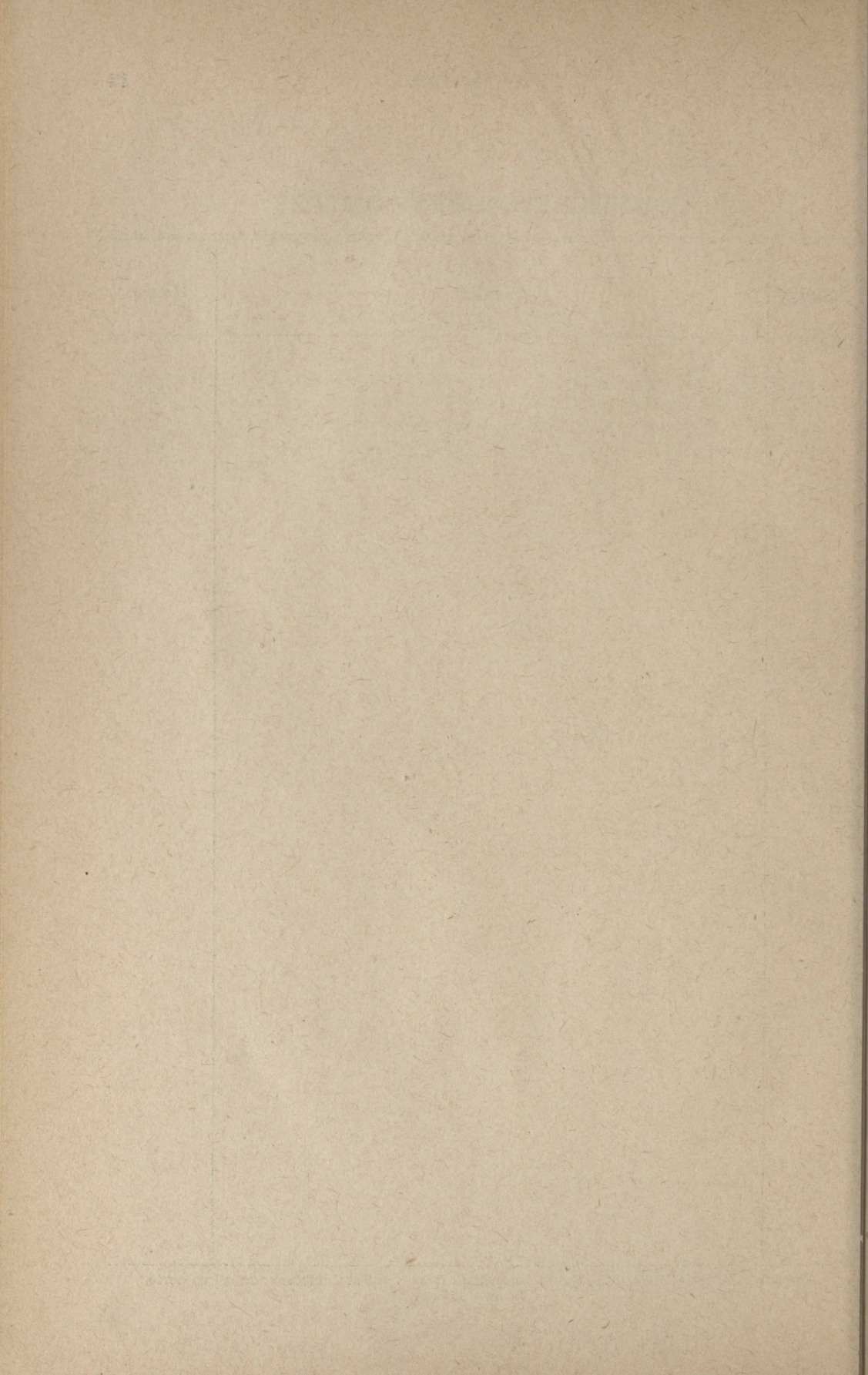
ORDRE DU JOUR

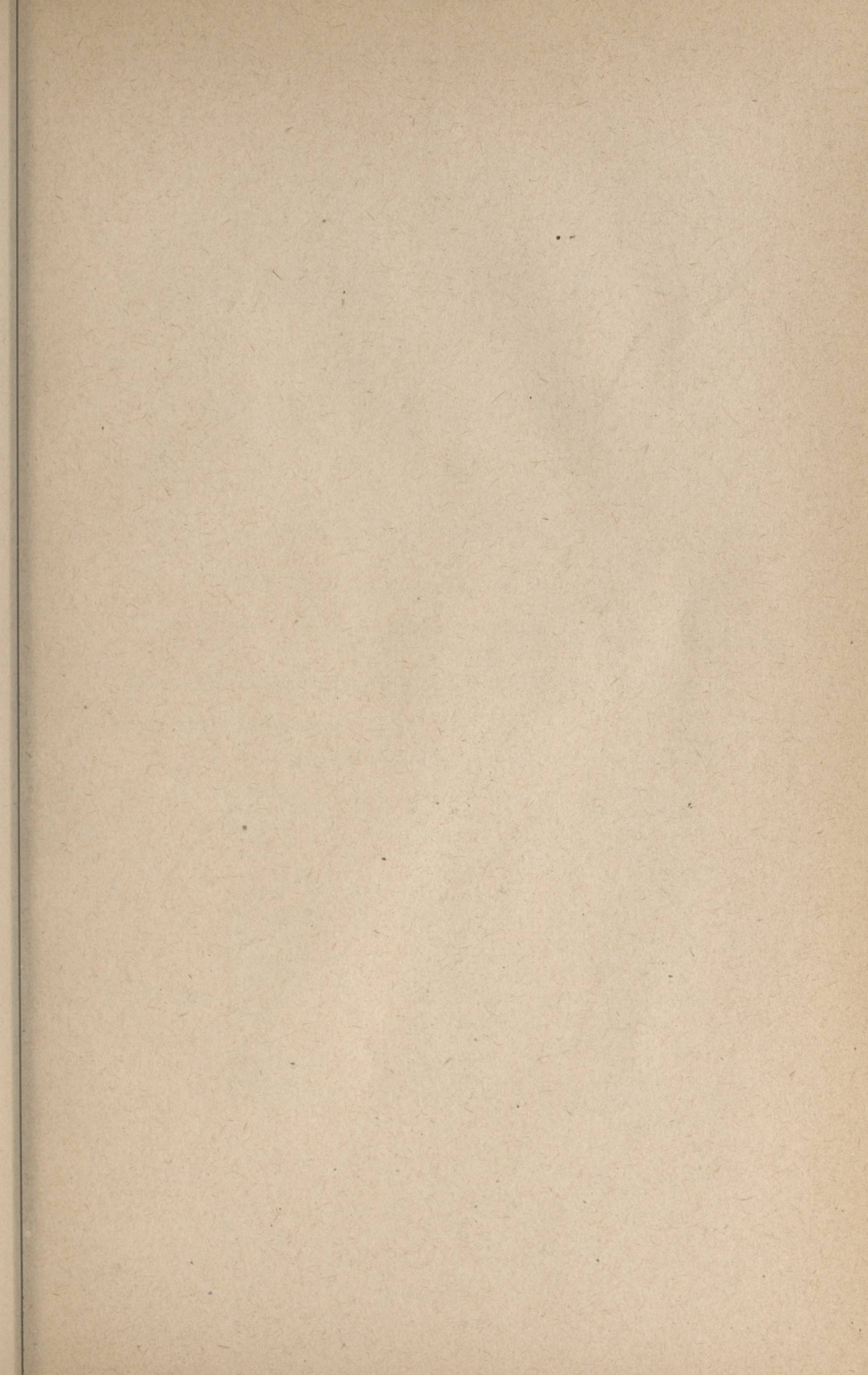
Le jeudi 29 novembre 1956.

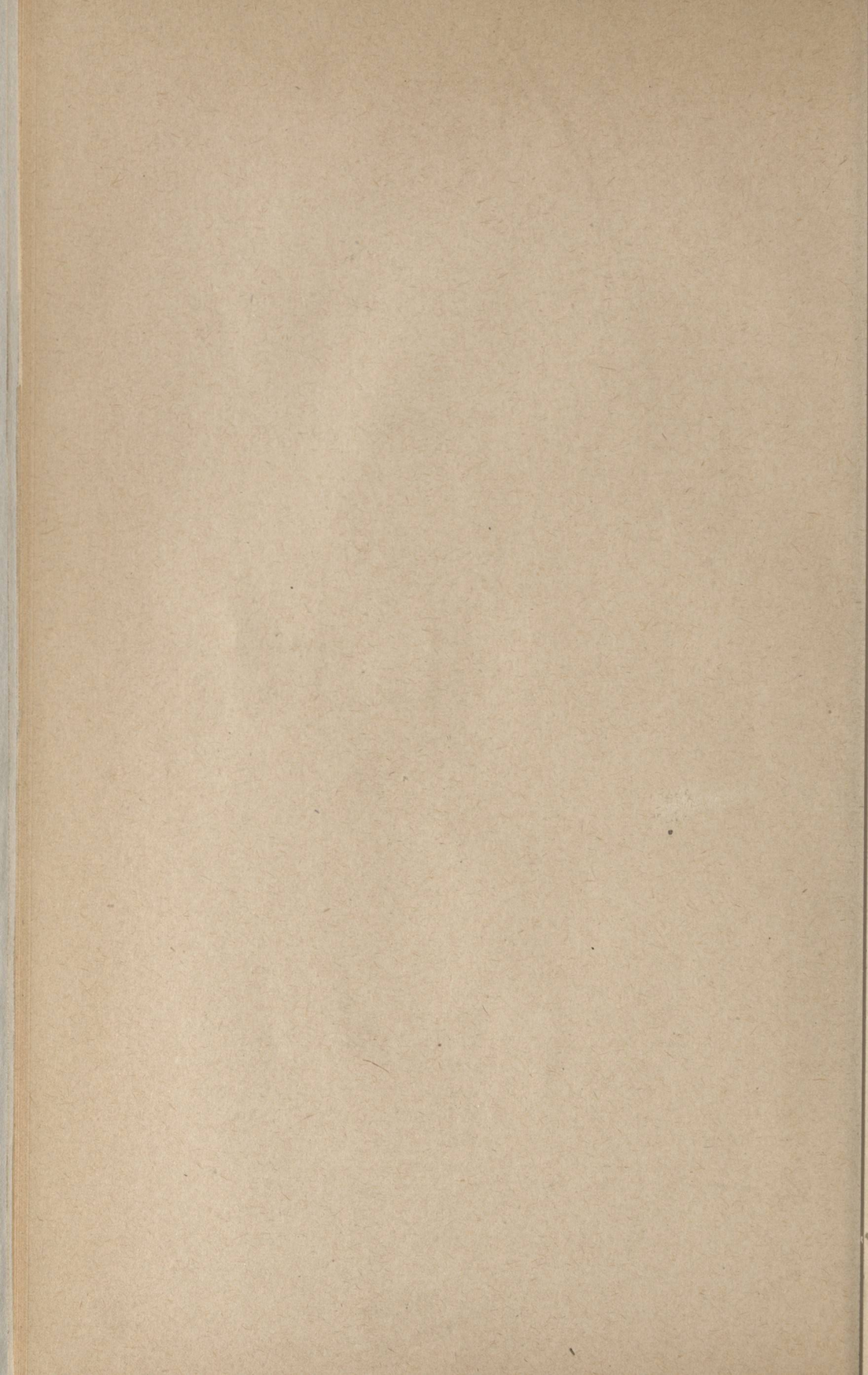
27 novembre.—Reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Wall, appuyé par l'honorable sénateur Fournier, qu'une Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour le gracieux discours qu'il a plu à Son Excellence de prononcer devant les deux Chambres du Parlement.—(L'honorable sénateur Roebuck.)

CONVOCATION DES COMITÉS

| Salle | Comité | Heure |
|-------|--------|-------|
| | | |







N° 4

PROCÈS VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

 Le jeudi 29 novembre 1956

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable WISHART McLEA ROBERTSON, C.P., Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

| | | | |
|------------------------------|--------------|------------|---------------|
| Aseltine, | Davies, | Hugessen, | Petten, |
| Baird, | Dessureault, | Inman, | Pouliot, |
| Barbour, | Dupuis, | Isnor, | Power, |
| Bishop, | Euler, | Jodoin, | Pratt, |
| Blais, | Farquhar, | Kinley, | Robertson, |
| Bouffard, | Farris, | Lambert, | Roebuck, |
| Bradette, | Fergusson, | Léger, | Smith, |
| Burchill, | Fournier, | Leonard, | Taylor, |
| Campbell, | Gershaw, | Macdonald, | Tremblay, |
| Comeau, | Golding, | MacKinnon, | Turgeon, |
| Connolly (Halifax- Nord), | Gouin, | Marcotte, | Vaillancourt, |
| Connolly (Ottawa- Ouest), | Grant, | McDonald, | Veniot, |
| Crerar, | Haig, | McGrand, | Vien, |
| Croll, | Horner, | McKeen, | Wall, |
| Daigle, | Howard, | Molson, | Wilson, |
| | Howden, | Paterson, | Wood, |
| | | | Woodrow. |

PRIÈRES.

L'honorable sénateur Macdonald, C.P., dépose sur la Table:—

Rapport de la Commission sur les pratiques restrictives du commerce, en vertu de la Loi des enquêtes sur les coalitions, daté le 1^{er} novembre 1956, concernant la production, l'achat et la vente du tabac jaune en Ontario. (Texte anglais.)

L'honorable sénateur Macdonald, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Hugessen—

Que si, au cours de la présente session, la nécessité se produit, durant un ajournement du Sénat, et que l'honorable Président soit d'avis de réunir le Sénat avant la date fixée dans la motion qui détermine cet ajournement, l'honorable Président soit autorisé à appeler les honorables sénateurs, à leurs adresses déposées chez le Greffier du Sénat, à se réunir à une date antérieure à celle que la motion d'ajournement avait fixée; et le défaut de réception, par un ou plusieurs sénateurs, de l'appel de l'honorable Président, ne rendra pas cette notification insuffisante ou invalide.

Étant posée la question sur ladite motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur le discours que Son Excellence le Gouverneur général a prononcé du Trône lors de l'ouverture de la présente session du Parlement, ainsi que sur la motion de l'honorable sénateur Wall, appuyé par l'honorable sénateur Fournier, demandant—

Que l'Adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général du Canada, afin de lui offrir les humbles remerciements de cette Chambre pour le gracieux discours qu'il a plu à Son Excellence de prononcer devant les deux Chambres du Parlement, savoir:

A Son Excellence le très honorable Vincent Massey, membre de l'Ordre des Compagnons d'honneur, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

Qu'il Plaise à Votre Excellence:

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblés en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Après plus ample débat, et—

Étant posée la question sur ladite motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que ladite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par les membres de cette Chambre qui sont membres de l'honorable Conseil privé.

Le Sénat s'ajourne à loisir jusqu'à 9h.30 p.m., ou plus tôt à l'appel de la cloche.

Le Sénat reprend sa séance.

8.00 p.m.

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet un message avec un Bill (2), intitulé: "Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1957", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois.

L'honorable sénateur Macdonald, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Farris, que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat, et—

Étant posée la question sur ladite motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Ledit bill est alors lu la deuxième fois.

L'honorable sénateur Macdonald, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Farris, que ledit bill soit maintenant lu une troisième fois.

Étant posée la question sur ladite motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Ledit bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill.

L'honorable Président informe le Sénat de la réception d'une communication du Secrétaire du Gouverneur général (à l'administration).

L'honorable Président lit alors ladite communication, comme suit:

RÉSIDENCE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL
OTTAWA

Le 29 novembre 1956.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que l'honorable Patrick Kerwin, Juge-en-chef du Canada, en sa qualité de Député de Son Excellence le Gouverneur

général, se rendra à la Chambre du Sénat, aujourd'hui, le 29 novembre, à 8h.30 p.m., afin de donner la sanction royale à un certain bill.

Veillez agréer,
Monsieur le Président,
l'assurance de ma haute considération.

*Le Secrétaire du Gouverneur général
(à l'administration)
J. F. DELAUTE*

L'honorable
le Président du Sénat,
Ottawa.

Ordonné: Que ladite communication soit déposée sur la Table.

Le Sénat s'ajourne à loisir.

Quelque temps après, l'honorable Patrick Kerwin, Juge-en-chef de la Cour suprême du Canada, en sa qualité de Député de Son Excellence le Gouverneur général, étant venu et étant assis au pied du Trône,

L'honorable Président ordonne au Gentilhomme Huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des communes et d'informer cette Chambre que—

“C'est le désir de l'honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général que les Communes se rendent immédiatement auprès de lui dans la salle du Sénat”.

La Chambre des communes étant venue,

L'honorable Président de la Chambre des communes alors adresse la parole à l'honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général, comme suit:

“Qu'il plaise à Votre Honneur,

Les Communes du Canada ont voté des subsides pour permettre au Gouvernement de faire face à certaines dépenses publiques.

“Au nom des Communes, je présente à Votre Honneur le bill suivant:

Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1957.

“Je demande à Votre Honneur de bien vouloir sanctionner ce bill”.

Le Greffier ayant donné lecture du titre de ce bill,

Le Greffier du Sénat proclame dans les termes suivants que ce bill a reçu la sanction royale:

“Au nom de Sa Majesté, le Député de Son Excellence le Gouverneur général remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ce bill”.

Les Communes se retirent.

Après quoi, il a plu à Son Honneur le Député de Son Excellence le Gouverneur général de se retirer.

Le Sénat reprend sa séance.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Macdonald, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Farris—

Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeurera ajourné jusqu'au mardi, le 8 janvier 1957, à dix heures de la matinée.

Étant posée la question sur ladite motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le Sénat s'ajourne.

AFFAIRES DE ROUTINE

Le mardi 8 janvier 1957.

Présentation des requêtes. Lectures des requêtes. Rapports des comités. Avis de questions, d'interpellations et de motions.

ORDRE DU JOUR

Le mardi 8 janvier 1957.

CONVOCAATION DES COMITÉS

| Salle | Comité | Heure |
|-------|--------|-------|
| | | |

N° 5

PROCÈS-VERBAUX
DU
SÉNAT DU CANADA

Le mardi 8 janvier 1957

Dix heures de la matinée.

L'honorable WISHART McLEA ROBERTSON, C.P., Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

| | | | |
|-----------------|-----------------|------------|-------------------|
| Aseltine, | Connolly | Inman, | Robertson, |
| Baird, | (Ottawa Ouest), | Kinley, | Roebuck, |
| Basha, | Crerar, | Leonard, | Savoie, |
| Beaubien, | Davies, | Macdonald, | Smith |
| Bishop, | Euler, | Marcotté, | (Queens- |
| Blais, | Gershaw, | McDonald, | Shelburne), |
| Bois, | Golding, | McGrand, | Taylor (Norfolk), |
| Bradette, | Gouin, | McIntyre, | Taylor |
| Bradley, | Haig, | McLean, | (Westmorland), |
| Burchill, | Hawkins, | Molson, | Vaillancourt, |
| Cameron, | Hodges, | Paterson, | Veniot, |
| Campbell, | Horner, | Pouliot, | Vien, |
| Connolly | Howard, | Power, | Wall, |
| (Halifax Nord), | Howden, | Raymond, | Wilson, |
| | Hugessen, | | Woodrow. |

PRIÈRES.

L'honorable Président informe le Sénat qu'il a reçu un message de Son Excellence le Gouverneur général, qui se lit comme suit:

RÉSIDENCE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL
OTTAWA

Le 7 janvier 1957.

Les Honorables

Les Membres du Sénat:

J'ai reçu avec grand plaisir l'adresse que vous avez votée en réponse au discours que j'ai prononcé à l'ouverture de la session du Parlement, Je vous remercie sincèrement pour cette adresse.

VINCENT MASSEY.

L'honorable Président informe le Sénat qu'il a reçu une communication du Secrétaire du Gouverneur général.

Ladite communication est alors lue par l'honorable Président, comme suit:

RÉSIDENCE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL
OTTAWA

Le 8 janvier 1957.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que l'honorable Patrick Kerwin, en sa qualité de Député de Son Excellence le Gouverneur général, se rendra à la Chambre du Sénat à 11 hrs a.m., aujourd'hui, dans le but de proroger la session spéciale du vingt-deuxième Parlement.

Veillez agréer, monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

*Le Secrétaire du Gouverneur général
(à l'administration),
J. F. DELAUTE.*

L'honorable

Le Président du Sénat,
Ottawa.

Ordonné: Que ladite communication soit déposée sur la Table.

L'honorable Président informe le Sénat que le Greffier a reçu de l'honorable Secrétaire d'État du Canada des certificats attestant que les personnes suivantes ont respectivement été appelées au Sénat:

Sydney John Smith, écuyer;
Austin Claude Taylor, écuyer;
William Albert Boucher, écuyer;
Henri-Charles Bois, écuyer.

L'honorable Président informe le Sénat que des sénateurs attendent d'être présentés.

L'honorable Austin Claude Taylor est présenté, accompagné par l'honorable sénateur Macdonald, C.P. et par l'honorable sénateur Burchill, et il remet le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Ledit bref est alors lu par le Greffier comme suit:

VINCENT MASSEY
(G.S.)

CANADA

ELIZABETH DEUX, par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni, du Canada et de ses autres royaumes et territoires, Chef du Commonwealth, Défenseur de la Foi.

A Notre fidèle et bien-aimé Austin Claude Taylor, de Salisbury, province de Nouveau-Brunswick,

SALUT:

SACHEZ QUE, en raison de la confiance et de l'espoir particuliers que Nous avons mis en vous, autant que dans le dessein d'obtenir votre avis et votre aide dans toutes les affaires importantes et difficiles qui peuvent intéresser l'état et la défense du Canada, Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat du Canada; et Nous vous commandons de passer outre à toute difficulté ou excuse et de vous trouver en personne, aux fins susmentionnées, au Sénat du Canada en tout temps et en tout lieu où Notre Parlement pourra être convoqué et réuni, sans y manquer de quelque façon que ce soit.

EN FOI DE QUOI Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles apposer le Grand Sceau du Canada.

TÉMOIN: Notre très fidèle et bien-aimé Conseiller, Vincent Massey, membre de Notre Ordre des Compagnons d'honneur, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

A NOTRE HÔTEL DU GOUVERNEMENT, en Notre ville d'Ottawa, ce troisième jour de janvier en l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent cinquante-sept et de Notre Règne la cinquième.

D'ordre du Secrétaire d'État du Canada,

ROCH PINARD.

Ordonné: Que ledit bref soit inscrit aux Journaux.

L'honorable sénateur Taylor s'approche de la table, prête le serment prescrit par la loi, entre les mains du Greffier du Sénat, Commissaire nommé à cet effet, et il prend son siège comme membre du Sénat.

L'honorable Président informe le Sénat que l'honorable sénateur Taylor a fait et signé la Déclaration de qualification à lui prescrite par l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, 1867, en présence du Greffier du Sénat, Commissaire nommé pour recevoir et attester cette déclaration.

L'honorable Henri-Charles Bois est présenté, accompagné par l'honorable sénateur Macdonald, C.P., et par l'honorable sénateur Vaillancourt, et il remet le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Ledit bref est alors lu par le Greffier, comme suit:

VINCENT MASSEY
(G.S.)

CANADA

ELIZABETH DEUX, par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni, du Canada et de ses autres royaumes et territoires, Chef du Commonwealth, Défenseur de la Foi.

A Notre fidèle et bien-aimé Henri-Charles Bois, de Saint-Bruno, province de Québec,

SALUT:

SACHEZ QUE, en raison de la confiance et de l'espoir particuliers que Nous avons mis en vous, autant que dans le dessein d'obtenir votre avis et votre aide dans toutes les affaires importantes et difficiles qui peuvent intéresser l'état et la défense du Canada, Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat du Canada et Nous vous désignons pour la division électorale de Montarville, de notre province de Québec, et Nous vous commandons de passer outre à toute difficulté ou excuse et de vous trouver en personne, aux fins susmentionnées, au Sénat du Canada, en tout temps et en tout lieu où Notre Parlement pourra être convoqué et réuni, sans y manquer de quelque façon que ce soit.

EN FOI DE QUOI Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles apposer le Grand Sceau du Canada,

TÉMOIN: Notre très fidèle et bien-aimé Conseiller Vincent Massey, membre de Notre Ordre des Compagnons d'honneur, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

A NOTRE HÔTEL DU GOUVERNEMENT, en Notre ville d'Ottawa, ce troisième jour de janvier en l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent cinquante-sept et de Notre Règne la cinquième.

D'ordre du Secrétaire d'État du Canada,

ROCH PINARD.

Ordonné: Que ledit bref soit inscrit aux Journaux.

L'honorable sénateur Bois s'approche de la Table, prête le serment prescrit par la loi, entre les mains du Greffier du Sénat, Commissaire nommé à cet effet, et il prend son siège comme membre du Sénat.

L'honorable Président informe le Sénat que l'honorable sénateur Bois a fait et signé la Déclaration de qualification à lui prescrite par l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, 1867, en présence du Greffier du Sénat, Commissaire nommé pour recevoir et attester cette déclaration.

Le Sénat s'ajourne à loisir.

10.40 a.m.

Le Sénat reprend sa séance.

10.55 a.m.

Le Sénat s'ajourne à loisir.

Quelque temps après, l'honorable Patrick Kerwin, Juge en chef du Canada, en sa qualité de Député de Son Excellence le Gouverneur général, étant venu et ayant pris place au Trône,

L'honorable Président ordonne au Gentilhomme Huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des communes et d'informer cette Chambre, que—

“C'est le désir du Député de Son Excellence le Gouverneur général que les Communes se rendent immédiatement auprès de lui dans la salle du Sénat”.

La Chambre des communes étant venue,

Il plaît alors à l'honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général de clore la quatrième session (spéciale) du vingt-deuxième Parlement du Canada par le discours suivant:

Honorables membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes,

La situation internationale a, heureusement, pris une tournure telle, qu'il n'a pas été nécessaire de reprendre la session que je clos en ce moment.

Membres de la Chambre des communes,

Je vous remercie d'avoir pourvu aux fins de la participation du Canada à la Force d'urgence des Nations Unies, en exécution des obligations assumées par notre pays envers l'Organisation des Nations Unies sous le régime de la Charte, ainsi qu'à l'assistance aux victimes des récents événements tragiques de Hongrie.

Honorables membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes,

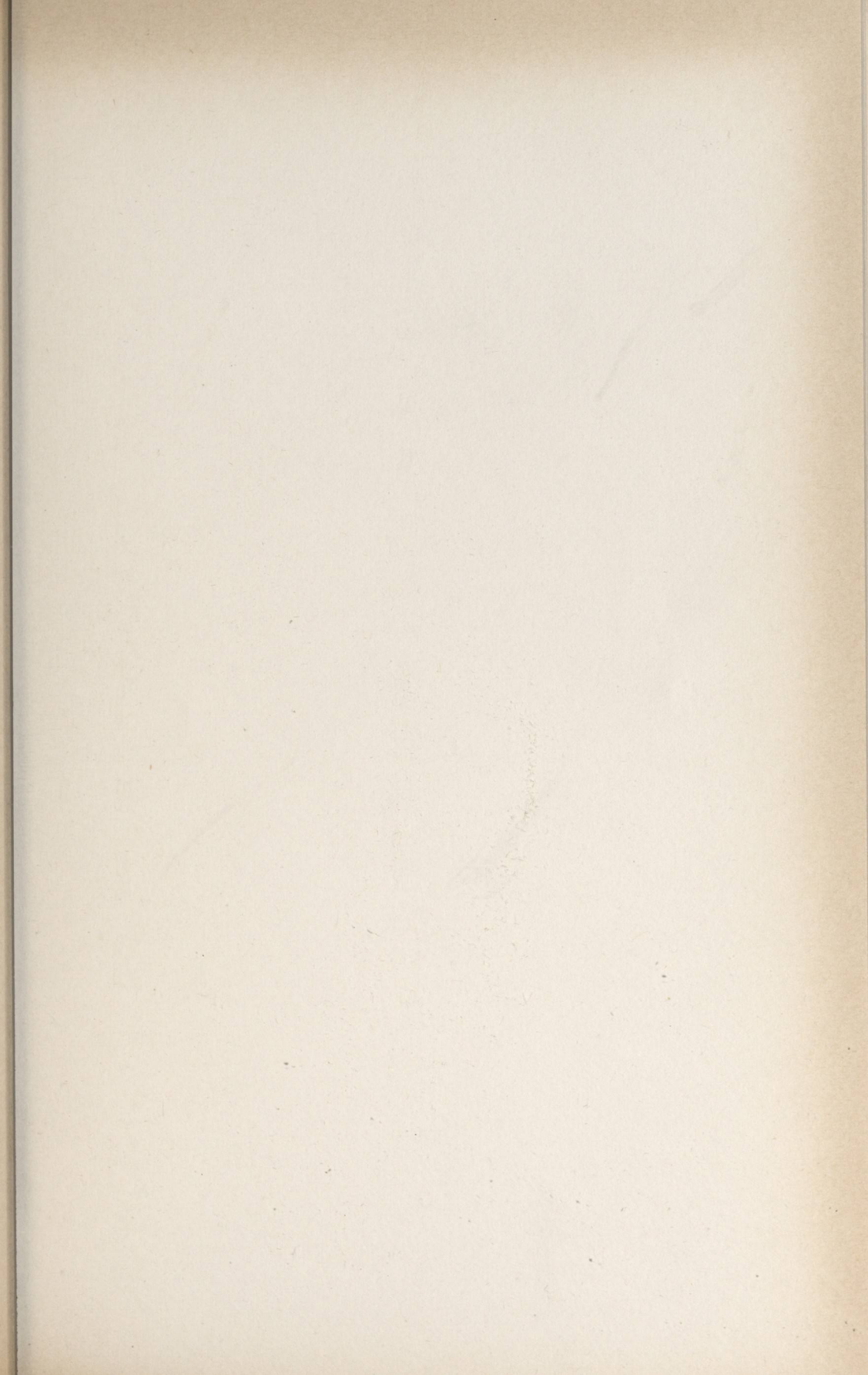
Puisse la Divine Providence continuer à bénir et à protéger notre nation.

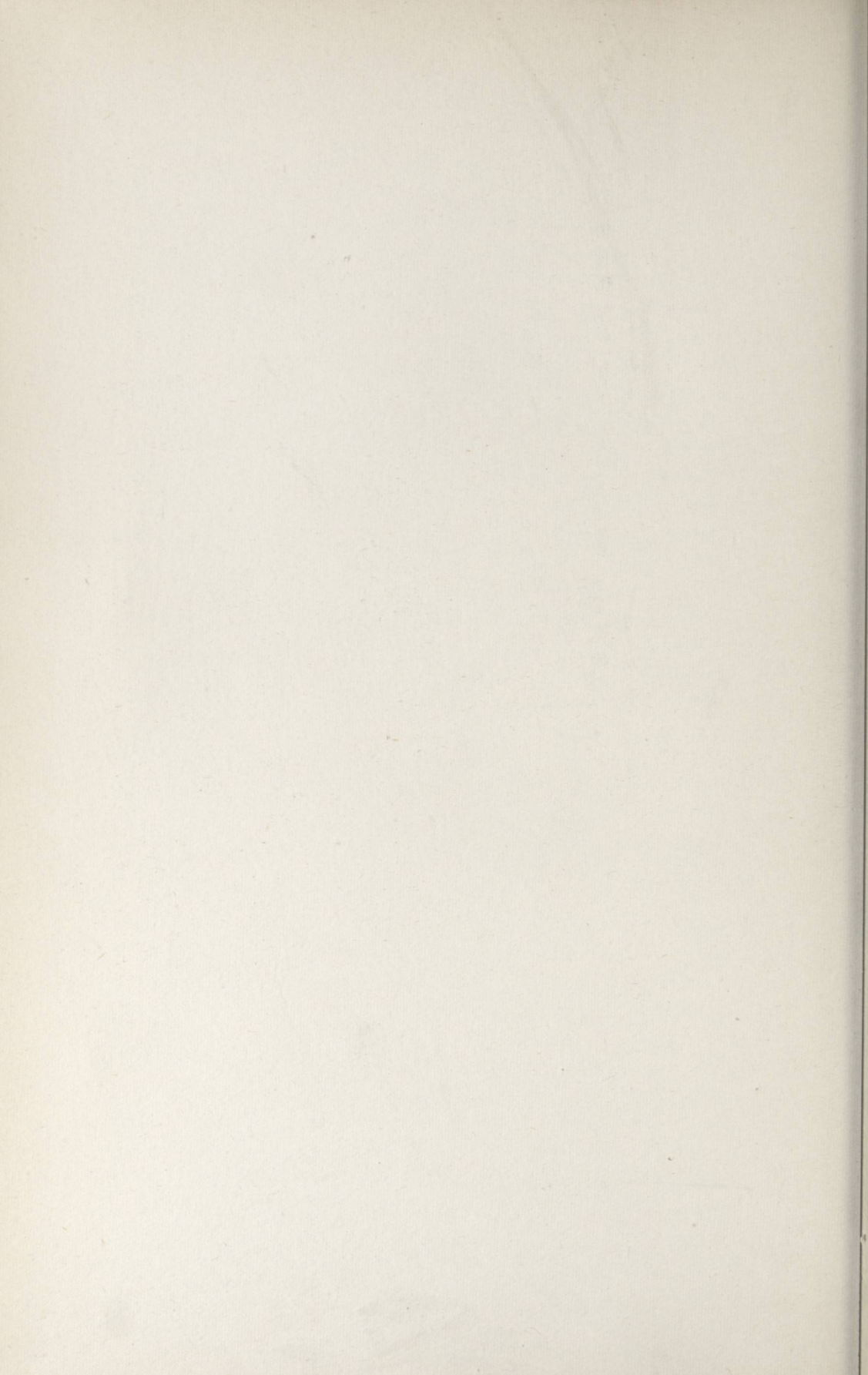
L'honorable Président du Sénat dit alors:

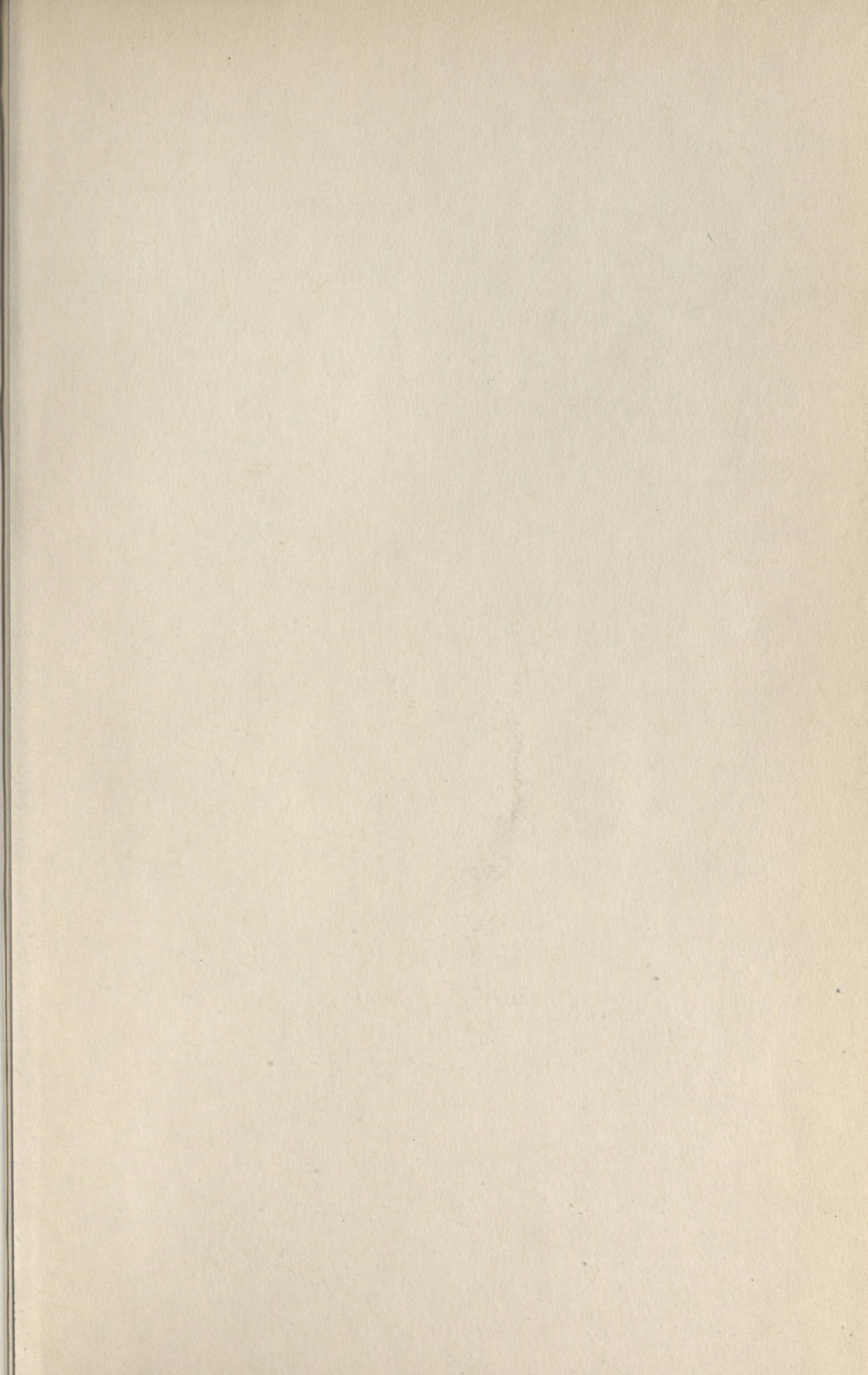
Honorables membres du Sénat,

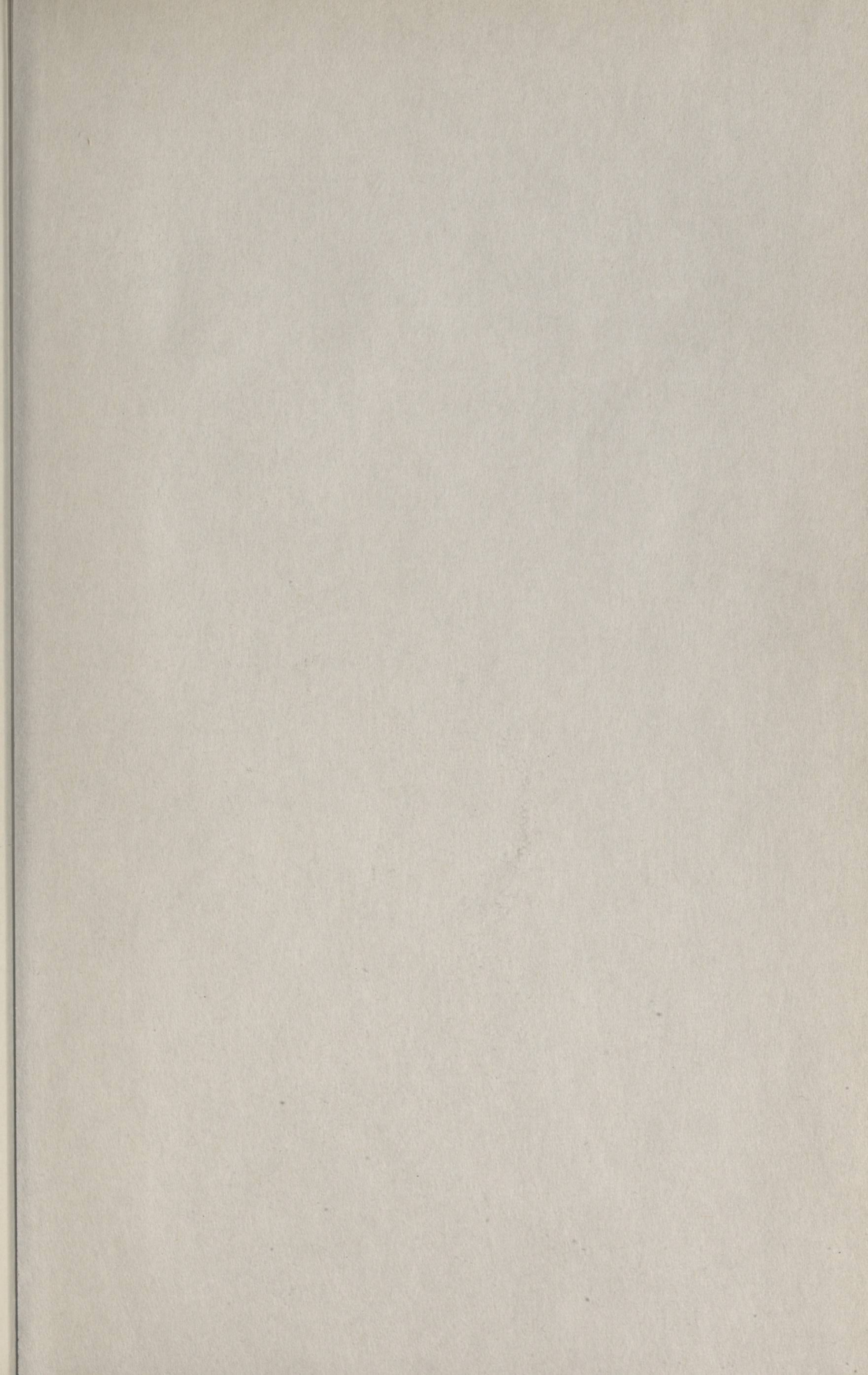
Membres de la Chambre des communes:

C'est le désir et le plaisir de l'honorable Député du Gouverneur général que ce Parlement soit prorogé à plus tard au cours de ce jourd'hui, pour être tenu en ce lieu; et ce Parlement est en conséquence prorogé.









Relié par
HarpelFa Press Co-operative
Gardenvale

